

Communiqué de presse

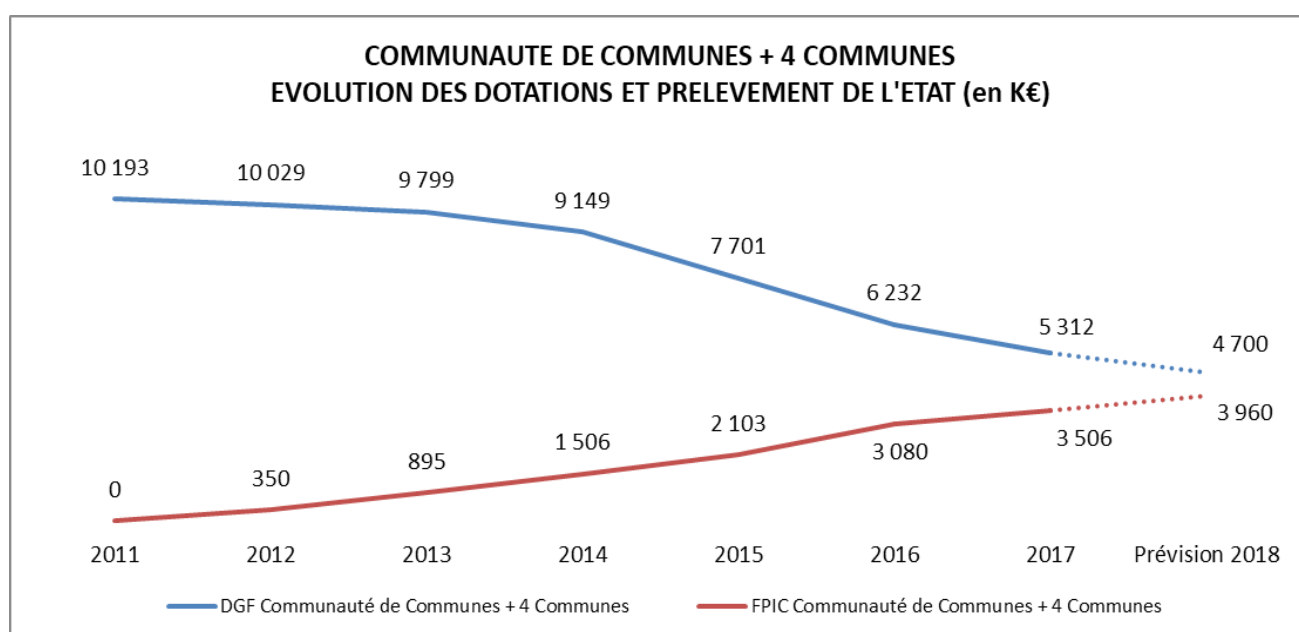
9 février 2018

le temps fort du conseil municipal du 8 février : présentation du budget primitif 2018

« UN BUDGET OFFENSIF ET DYNAMIQUE
MALGRE LE CONTEXTE DE PRESSION AGGRAVEE
SUR NOS RESSOURCES »

Le conseil municipal d'hier soir fut principalement consacré à l'examen et au vote du BP 2018.

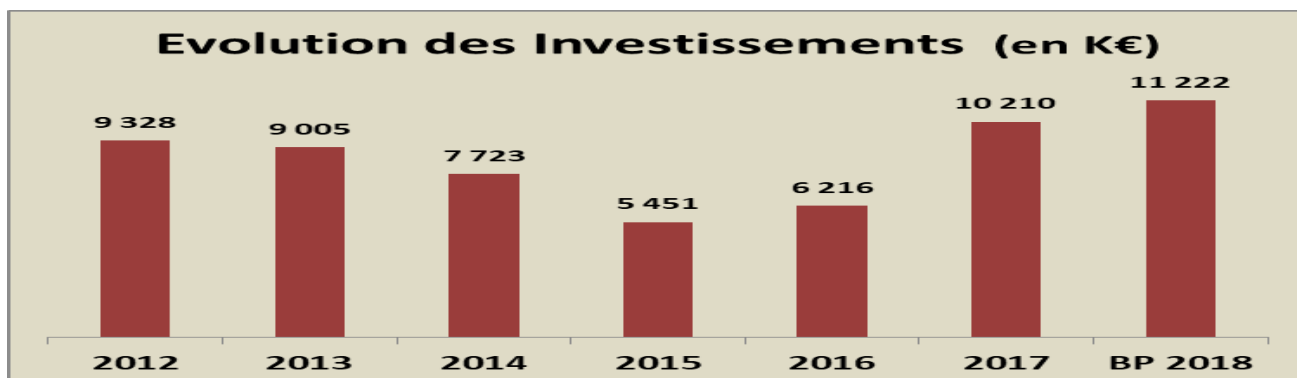
CONCERNANT LES RESSOURCES, il faut noter la poursuite de la contraction des dotations de l'Etat, aggravée par le prélèvement du FPIC : en conjuguant l'aggravation progressive du fonds de péréquation et la réduction de la DGF sur les 5 collectivités de la haute vallée de l'Arve (4 communes et CCVCMB), on aboutit au résultat suivant : en l'espace d'un mandat (2012-2018), **la ressource aura été divisée par 15**, passant d'environ 10 M en 2012 à 700 000 euros cette année !



C'est le maintien d'une ressource fiscale directe dynamique (taxe d'habitation et taxe foncière) qui permet encore d'assurer le financement de nos besoins.

Malgré les incertitudes (effets potentiellement redoutables de la suppression unilatérale de la taxe d'habitation en 2020), la qualité de gestion permet de **maintenir les taux de la fiscalité locale à leur niveau de 2017** : la progression des dépenses de fonctionnement reste en effet contenue à 2,3% malgré la mise en service de la crèche Jean Franco qui, compte tenu de la forte augmentation de capacité d'accueil (à 66 berceaux), aura un impact significatif en termes de dépenses de personnel.

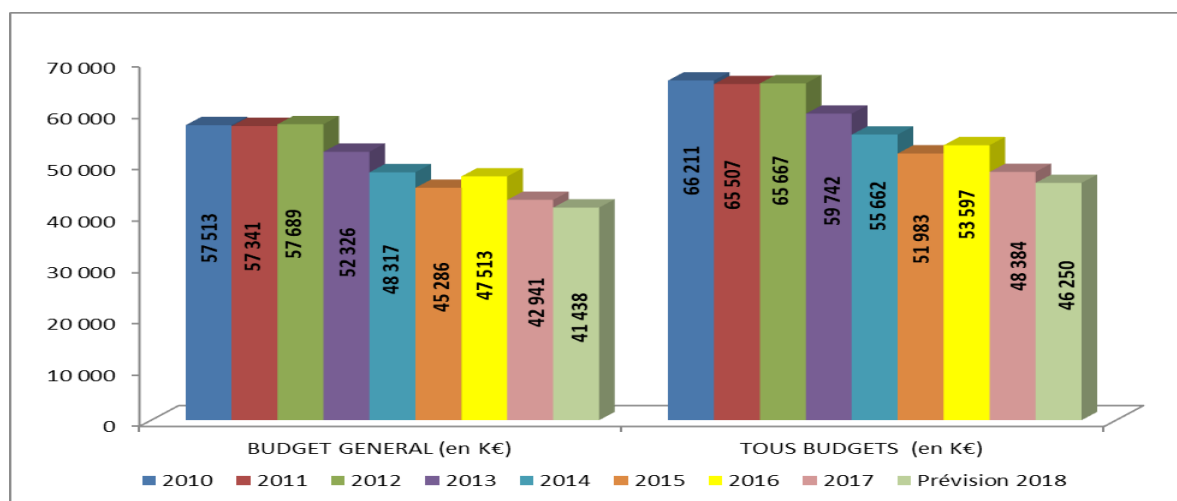
EN MATIERE DE DEPENSES D'AVENIR, la commune a élaboré une programmation d'investissement très ambitieuse pour 2018 avec un niveau d'investissement porté à 11,2 M d'euros : forte progression avec **un doublement du volume de crédits par rapport à 2015 !**



priorité des travaux : entretien du patrimoine et aménagements du quotidien, notamment dans les villages ;

avec un effort spécial pour accélérer la mise en service de notre voie cyclable transvallée, facteur déterminant du développement des mobilités durables : **une enveloppe de 1,2 M d'euros y sera consacrée en 2018, dont 60%** financés par nos partenaires (Etat via la démarche Territoire à Energie Positive) et Région (via le contrat territorial).

Ce rebond de l'investissement, lié à l'arrivée à maturité des projets, ne sera pas accompli au détriment de la situation financière de la collectivité puisque **nous respectons l'engagement pris de réduire l'endettement de la commune : la baisse du stock de dette dépassera déjà ainsi fin 2018 les 20%** par rapport à la fin du précédent mandat.



BP présenté par Yvonick PLAUD et adopté à l'unanimité des membres du conseil : vote inédit, qui illustre la qualité de ce budget.